

RANDO PROVENCE

25 Bd Paul PONS

84800 l'Isle sur la Sorgue

06 72 36 93 71 06 11 89 05 41

Rando.provence084@gmail.com



Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport

Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion

Bouton CS70001 – 92814 Puteaux

Tél. : 09 72 72 01 19

frrandonnee@grassavoye.com

Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution

132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre

Tel 33(0)149313131

Contrat n° 4000716162 /0



L'Isle sur la sorgue 10 décembre 2023

NOTICE D'INFORMATION

SEJOUR de 6 jours de randonnées (du 10 au 15 juin 2024 - 5 nuitées) Lac de Serre Ponçon - CHORGES 05230

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurance IRA .

Nombre de participants : 44 au maximum.

Dates : du lundi 10 juin au samedi 15 juin 2024.

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME :

Les participants sont attendus à 15h00 au muséoscope du barrage de Serre Ponçon pour une visite en groupe .

Puis rejoindre lieu d'hébergement « Les horizons du lac » – Serre du Villard - Club Vacances Bleues .

Installation dans les chambres à partir de 17h00

Quatre randonnées pédestres prévues, de l'ordre de 7 à 10 km permettront de découvrir le lac de Serre Ponçon et les paysages environnants avec vues sur les montagnes environnantes les 11,12 et 14,15 juin .

Les villes principales de Chorges , Savines le Lac et Embruns seront découvertes au court de randonnées urbaines le jeudi 13 .

Fin de séjour à l'issue de la rando du dernier jour le samedi 15 mai. Retour sur L'isle sur la sorgue, en covoiturage après récupération des bagages vers 15h00 .

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré au club « Les Horizons du Lac » – Serre du Villard - Club Vacances Bleues .

2138 route D3 – 05230 CHORGES .

Tel : 04 92 55 57 00

qui assurera la fourniture des repas en pension complète avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **380 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **90,00 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

- La pension, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour.
- L'accompagnement des randonnées par deux Animateurs de l'Association.
- La visite du Museoscope
- Animations en soirée

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme FFRP N° IM 075100382

Association loi 1901 JO du 29/04/92 n°18. D.DDJ.S 84/26 du 09/2000 F.F.R.P N°00949 SIRET 453 076 234 00013

WWW.randoprovence84.com

Ne sont pas compris :

- Les dépenses personnelles
- Le voyage, jusqu'au lieu de séjour et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Accompte de 180€ l'inscription. Date limite **12/01/2024**.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription (**18€ pour annulation/interruption voyage**).

Solde du séjour 200€ ou 290€ si chambre individuelle avant le **5 Mai 2024**

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 600 kms comprenant aller-retour+ trajets sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le **15/03/2024** : restitution des sommes versées, **il sera retenu les contributions EIT, UEIT et le montant de l'assurance.**

-Annulation faite entre le **15/03/2024** et le **5/05/2024** : restitution des sommes versées **avec une retenue de 50 € pour frais de dossier+ les contributions EIT, UEIT et le montant de l'assurance .**

-Annulation postérieure au **5/05/2024** : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Une réunion des participants, pourra être organisée vers la mi-mai 2024.

A cette occasion un dossier sera remis aux conducteurs.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association **<http://www.randoprovence84.com/tourisme%20ffrp%20im075100382.htm>**